

UN PLAN DE 18 MILLIARDS D'EUROS A ETE ANNONCE PAR EDOUARD PHILIPPE POUR SAUVER LE SECTEUR DU TOURISME



Même si la date et les modalités de réouverture du secteur du tourisme seront connues dans la semaine du 25 mai, la bonne nouvelle est que les Français pourront partir en vacances en France, y compris dans les Dom, en juillet et en août

Ainsi, la réouverture des cafés et des restaurants est envisagée dès le 2 juin dans les départements qui sont et demeurent en vert avec respect des protocoles sanitaires.

Le Premier Ministre a annoncé que le **plan Marshall** est un plan de soutien exceptionnel autour de 2 grands axes :

- Permettre au secteur de tenir bon en limitant les faillites
- Tracer des perspectives

Une plateforme numérique pour faciliter l'accès aux dispositifs a été mise en place <https://www.plan-tourisme.fr/>

A retenir dans les annonces du 14 Mai :

- Le fonds de solidarité restera ouvert jusqu'à fin 2020
- Les prêts seront renforcés, avec la création d'un prêt 'saison' qui prendra en compte les 3 meilleurs mois de 2019
- L'enveloppe du prêt tourisme lancé par BPI France est portée à un million d'euros
- Les échéances de prêts bancaires pourront être reportées sur 12 mois
- Les CHR sont exonérés de cotisations sociales de mars à juin
- Le dispositif sur le chômage partiel est prolongé jusqu'en septembre
- Un plan d'investissement porté par la Caisse des dépôts et BPI France sera mis en œuvre, l'enveloppe sera de 1,3 milliards d'euros et pourrait concerner 2000 entreprises
- L'allègement de la taxe de séjour et des dégrèvements de la cotisations foncière des entreprises seront prévus dans la loi de finance

- La totalité des finances publiques engagées pour le secteur vont s'élever, en tout, à 18 milliards d'euros
- Le plafond des titres-restaurants va doubler à partir de la réouverture des restaurants et ils pourront être utilisés le week-end